

L'occupation de l'ambassade des Etats-Unis en Iran a contribué à remettre sur le devant de la scène le problème des droits de l'homme.



A PROPOS DES DROITS DE L'HOMME

Nous publions ici dans le cadre de la préparation du IV^e Congrès du PCRml, deux contributions de camarades : une sur la question des droits de l'homme, l'autre sur les rapports parti-syndicat.

Démocratie socialiste et droits de l'homme

1) le mouvement d'opposition démocratique en Union Soviétique, (ceux qu'on appelle les «dissidents») est une composante significative de la situation mondiale à l'heure actuelle. Un des principaux points d'unité de ce mouvement est la lutte pour les «droits de l'homme». Notre Parti soutient cette lutte. Mais quelle est pour nous la signification de ce mot d'ordre: «droits de l'homme»? S'agit-il d'une revendication juste en son fond, ou d'une revendication que nous soutenons parce qu'elle est tactiquement juste dans la lutte contre le social-fascisme, mais limitée parce que restant sur le terrain de la démocratie bourgeoise?

2) dans l'histoire de l'Union soviétique, nous établissons une rupture entre la période de Staline et celle de Krouchtchev: passage de la dictature du prolétariat à la dictature d'une nouvelle bourgeoisie. Au contraire les dissidents soviétiques, tout en notant des changements dans différents domaines, en particulier dans l'adhésion des masses au pouvoir, soulignent cependant la continuité du système politique, y compris ceux des «dissidents» qui font une analyse relativement proche de la notre de la société actuelle (comme Victor Faynberg, ou L. Pliouchtch, qui estime qu'il s'agit d'une société qui «tend» vers le capitalisme bureaucratique d'état). Et ils soulignent une continuité dans le mouvement d'opposition démocratique entre la période de Staline et la période actuelle. Nous introduisons une différence de classe entre ces deux périodes. Un dissident comme Pliouchtch dénonce «l'absolutisation du critère de classe» comme la «justification théorique» qui a permis à Staline, puis à Krouchtchev et Brejnev, d'instaurer une dictature de type fasciste. La lutte pour les droits de l'homme était-elle juste à l'époque de Staline?

3) La question ne vaut pas seulement pour l'Union Soviétique de Staline. Elle est d'une actualité brûlante en Chine, où les procédés antidémocratiques constituent un des principaux reproches adressés aux «quatre». Dans «Le

Monde», Alain Jacob, (et sur ce point précis, il n'y a aucune raison de penser qu'il ment) raconte comment la question des droits de l'homme a constitué l'objet de discussions animées dans les dazibaos et des rassemblements populaires à Pékin. Et le point de vue selon lequel «le peuple aussi a besoin des droits de l'homme» semblait assez largement partagé.

Dans les articles, par ailleurs fort intéressants, qu'il a consacrés au débat actuel sur la démocratie socialiste en Chine, le QDP n'a pas fait mention, à ce que je crois, de cette question. Pourquoi?

4) A ce stade, se pose la question théorique: le mot d'ordre des «droits de l'homme», parlant de «l'homme» en général, faisant donc abstraction du critère de classe constitue-t-il autre chose qu'une catégorie de la philosophie humaniste bourgeoise, peut-il être autre chose qu'une mystification, qu'un mot d'ordre de la bourgeoisie, de même que de parler de démocratie en général, sans dire quelle classe est au pouvoir, quelle classe est opprimée? Il semble que oui.

Entre la démocratie bourgeoise et la démocratie prolétarienne, il y a évidemment rupture: «l'état (de la période de renversement et de suppression complète de la bourgeoisie) doit donc nécessairement être démocratique d'une manière nouvelle (pour les prolétaires et les non-possédants en général) et dictatorial d'une manière nouvelle (contre la bourgeoisie).» (Lenine, *L'état et la Révolution*, chapitre 2, 3^{ème} partie).

Mais il me semble qu'il y a également continuité, en ce sens que certains traits de la démocratie bourgeoise (plus ou moins réalisés selon les conditions historiques, sous la dictature de la bourgeoisie, et pour lesquels doit parfois lutter le prolétariat) doivent se retrouver dans la démocratie socialiste.

Est-il révisionniste de souligner cette continuité? je ne le pense pas. Voici comment Lenine présentait la chose, en commentant un texte où Marx tirait le bilan de la Commune de Paris: *Ainsi, la Commune semblait avoir remplacé la machine d'état brisée en instituant une démocratie «simplement» plus complète: suppression de*

l'armée permanente, électivité et révocabilité de tous les fonctionnaires sans exception. Or, en réalité, ce « simplement » représente une œuvre gigantesque: le remplacement d'institutions par d'autres foncièrement différentes. C'est là justement un cas de « transformation de la quantité en qualité » : réalisée de cette façon, aussi pleinement et aussi méthodiquement qu'il est possible de la concevoir, la démocratie, de bourgeoise, devient prolétarienne; d'état (pouvoir spécial destiné à mater une classe déterminée), elle se transforme en quelque chose qui n'est plus, à proprement parler, un Etat» (Lénine, l'Etat et la révolution, chapitre 3, 2ème partie).

5) Envisager à la fois cette rupture et cette continuité me paraît nécessaire d'un point de vue matérialiste.

A propos des rapports de production dans la première phase de la société communiste et plus précisément de la répartition, Marx disait dans la critique du programme de Gotha : « le droit ne peut jamais être plus élevé que l'état économique de la société et que le degré de civilisation qui y correspond. »

Il faut bien sûr se méfier du raisonnement mécaniste ou par analogie, mais ne peut-on pas transposer cette affirmation au domaine de la superstructure? Ce qui signifierait ceci : Les revendications démocratiques formulées par le prolétariat et le peuple dans le cadre de la société capitaliste, (parmi lesquels les « droits de l'homme »), demeurent actuelles dans les premières phases de l'édification de la société socialiste, et de l'Etat de dictature du prolétariat doit s'y conformer. Le caractère bourgeois de ces revendications démocratiques tient à leur aspect formel : ne pas être empêché de penser, de parler, et dans certaines limites d'agir comme on l'entend. Dans la société socialiste, cette démocratie bourgeoise coexiste et s'oppose avec la démocratie prolétarienne, qui implique le devoir pour chacun de se forger un point de vue juste à travers le débat et en recherchant la vérité dans les faits.

D'un certain point de vue, cette coexistence correspond à un constat d'échec : échec partiel et provisoire de la démocratie prolétarienne dans son effort pour obtenir l'adhésion active de la totalité de la population à la construction du communisme. Elle est liée à une certaine étape historique dans cette construction et dans le progrès de la conscience communiste.

A propos du caractère formel des règles démocratiques : voici comment le problème est actuellement posé par le PCC :

« Il faut garantir aux citoyens la jouissance des droits que leur confère la constitution ... »

« Pour garantir la démocratie populaire, il faut renforcer la légalité socialiste, codifier la démocratie en un système et sous une forme juridique ... »

... les parquets et organismes judiciaires doivent jouir de l'indépendance qui leur est due; ils doivent assurer au peuple l'égalité de chacun devant la loi établie par le peuple lui-même ... »

(communiqué de la 3ème session plénière du C.C. issu du 11^e Congrès du PCC adopté le 22 décembre 1979).

Ce n'est que progressivement, dans la marche vers le communisme, que le caractère « formel » de certaines règles démocratiques pourra être dépassé. Comme le dit Lénine : *« La suppression de l'Etat est aussi la suppression de la démocratie, l'extinction de l'Etat est l'extinction de la démocratie. »* (Lénine, l'Etat et la Révolution, chapitre 4, 6^e partie)

6) Il est bien clair qu'il ne s'agit pas, au nom du respect des formes démocratiques, de se lier les mains dans la répression des tentatives contre-révolutionnaires de la bourgeoisie. (Il ne semble pas d'ailleurs que la Charte Internationale des droits de l'homme, référence des dissidents soviétiques, fasse mention du droit de s'organiser pour la subversion). De même que le prolétariat sait très bien que la bourgeoisie ne le laissera pas pacifiquement s'organiser pour la révolution.

Mais les mesures spécifiques de répression contre les éléments bourgeois pris individuellement (suppression du droit de vote, de la liberté d'expression, emprisonnement, exécution...), si elles sont justifiées dans certaines phases de la lutte de classe ne sont pas indispensablement liées à la dictature du prolétariat, qui est une dictature contre la bourgeoisie en tant que classe, l'expression de points de vue bourgeois ne mène pas forcément au renversement de la dictature du prolétariat, heureusement la « large démocratie » est une des formes de la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie.

D'autre part, il y aurait danger pour la dictature du prolétariat elle-même à faire de ce type de répression un moyen ordinaire. En effet, nous savons que dans la société socialiste (comme d'ailleurs dans la société capitaliste) la distinction entre contradictions au sein du peuple et contradictions entre le peuple et ses ennemis n'est pas toujours facile à établir. Dans ce cas, l'usage non nécessaire de mesures répressives pour régler les contradictions peut aboutir à couper l'Etat prolétarien des masses, et à vider de son contenu la dictature du prolétariat. De ce point de vue, les violations de la démocratie socialiste reprochées aux Quatre en Chine sont bien peu de choses en comparaison de celles de Staline en Union soviétique.

7) En matière de conclusion :

Si cette question me paraît importante, c'est que les travailleurs et les intellectuels progressistes, lorsque l'on parle du socialisme, nous interpellent souvent sur cette question des libertés démocratiques et des droits de l'homme. Et cela ne peut absolument pas se réduire à l'influence des « nouveaux philosophes », même si ça peut expliquer leur mode (bien passagère).

Et il me semble qu'on pourrait être beaucoup plus clairs et nets sur cette question, tant lorsqu'il s'agit de critiquer « les erreurs et les insuffisances de Staline » et d'analyser cette période de l'histoire de l'Union Soviétique, que dans la définition de notre propre projet de société.

Philippe 11^e (Paris)

CONTRIBUTION AU DEBAT SUR LES RAPPORTS PARTI-SYNDICAT AUJOURD'HUI (et nos références marxistes-léninistes)

Pour aborder les rapports des marxistes-léninistes avec le mouvement syndical, encore faut-il rappeler qu'en 1970 ce qui prévalait n'était pas un travail communiste dans le syndicat. Une activité de masse, à échelle réduite, s'effectuait à l'entreprise dans des comités (de base ou de lutte), avec une ambiguïté de taille : cercle politique? syndicat rouge? substitut à un travail de cellule communiste? échappatoire à la lutte interne dans le syndicat à la suite de cas de répression? Une clarification a eu lieu avec les premières expériences révolutionnaires d'intervention dans le syndicat (à l'échelon du collecteur ou du délégué d'atelier, essentiellement) et le passage franc à un travail de section syndicale d'une part, et de constitution des premières cellules d'entreprises stables effectuant un réel travail communiste, d'autre part. De ce point de vue, l'orientation prise en 1972 a marqué un tournant profondément juste, sans lequel on peut s'interroger : quel écho de masse aurions nous ? C'était décisif (cf. *Front Rouge*, ancienne série, 1977 : «*L'antisindicalisme, rançon du révisionnisme*»).

Au moment de la lutte de Lip nous nous félicitons « *les camarades ont pris en main le travail dans les syndicats, ont commencé à rassembler autour d'eux des syndicalistes révolutionnaires, sur leurs secteurs de travail* ». Nous ajoutons que « *l'intervention dans la lutte de Lip a permis de se faire une idée plus précise de ce que pouvait être le syndicalisme révolutionnaire en œuvre, de préciser le rôle des chefs ouvriers dans la lutte et l'attitude que l'on devait avoir par rapport aux délégués en général* ». Ainsi, depuis 1973, un cadrage politique juste était fourni. On peut dire que du choix de 72 et des efforts de précision de 73 vient ensuite l'essentiel de nos options en matière de travail syndical et, dans une certaine mesure, une partie des idées du Front (défini après le deuxième congrès du PCRml).

Encore aujourd'hui cette référence à l'existence de « *syndicalistes révolutionnaires (sans parti)* » est au cœur de plusieurs débats à mener entre nous et avec notre partenaire, le PCML, d'ici la constitution du Parti unifié...et sûrement encore après!

Aussi peut-on partir de ce problème pour aborder quelques points, dans ce texte ou dans la suite du débat .

A propos des syndicalistes révolutionnaires

Pourquoi parlons nous de «syndicalistes révolutionnaires»? Peut-on être révolutionnaire sans parti dans le syndicat? Y a-t-il une frange de travailleurs qui soit plus que la périphérie sympathisante du Parti et autre chose qu'un ensemble de syndicalistes « simplement » plus combatifs que d'autres?

On nous interpelle là-dessus actuellement. Les hésitations de certains syndicalistes, notamment CFDT, dans la période, tout comme les difficultés des luttes actuelles, sont pris comme prétexte : «*Lip 73 est loin; que vaut donc, à l'épreuve des faits, le caractère révolutionnaire d'une certaine frange de syndicalistes actifs dont vous nous parlez?*»

Or les faits sont là pour montrer à Merlin-Gerin ou à Pont de Claix que, dans les luttes actuelles de l'automne 79 (comme d'ailleurs celles de l'immédiat lendemain des législatives : Cléon, Moulinex...), il existe des syndicalistes qui peuvent légitimement prétendre à l'épithète de révolutionnaires sans parti. Non seulement ils ont une pratique syndicale de classe, démocratique et offensive, mais ils veulent « des changements politiques profonds », « une France socialiste », « le pouvoir des travailleurs » (sans le PC et le PS). Ils sont partisans d'un rôle politique pour le syndicat mais sans que cela tienne lieu de l'activité d'un parti révolutionnaire. «*simplement*», (si l'on peut dire?) ils ne nous connaissent guère, ont parfois des a priori ou des critiques (certaines fois justifiées) contre nous, et, le plus, souvent, une vision très confuse du rôle d'un parti communiste. Attachés, comme tout bon syndicaliste, à la notion de rapport de force, ils nous reprochent souvent de « ne pas

être à l'échelle », « de manquer de crédibilité », sans voir ce qu'eux-mêmes peuvent nous apporter.

Ces militants ne sont pas des millions sans doute, mais ils sont des milliers, c'est sûr, et les rallier au Parti nous ferait faire un grand pas. Les avoir comme compagnons de route, avoir avec eux un rapport permanent de dialogue politique et d'unité d'action est, de toute façon, déjà quelque chose de précieux. C'est un élément important de notre travail de front que de les concerner, les intéresser et les mobiliser. Pour l'édification du Parti de type nouveau, cette masse de travailleurs sans parti, révolutionnaires dans le syndicat, est un enjeu. L'élaboration de la ligne, l'élevation de nos capacités tactiques et l'avancée de la lutte contre le gauchisme passent chacune en partie par la confrontation avec cette frange de travailleurs avancés, politisés, et de chefs ouvriers, qu'elle englobe.

Marx, dans « Salaire, prix et profits », appelle les syndicats à se placer dans une perspective révolutionnaire, à dépasser leur situation de « centres de résistance aux empiètements du capital », à ne pas se satisfaire d'une « guerre d'escarmouche contre les effets du système actuel ». Ainsi, pour lui, être syndicaliste et révolutionnaire, c'est « essayer en même temps de le (1) changer, en se servant de leur (2) force organisée comme d'un levier pour l'émancipation finale de la classe ouvrière, c'est à dire pour abolir une fois pour toutes le salariat ».

Les syndicalistes révolutionnaires d'aujourd'hui ne s'assignent pas d'autre but. Et c'est bien au Parti de mener le débat et l'action, pour les amener à préciser ce que signifie cette « émancipation » et les moyens d'y parvenir.

C'est bien pour cela aussi que le troisième Congrès du PCRml reconnaît l'existence de ces militants comme un courant de fait, qu'il s'agit d'« appuyer et aider à s'affirmer dans le sens de l'alternative révolutionnaire » (FR-4-page 94).

Encore faut-il bien prendre la mesure de ce qu'implique une telle attitude et s'unifier en profondeur sur ses conséquences.

Rappelons les positions de nos Congrès :

● 1974 : « Les communistes s'appuient sur les aspirations révolutionnaires des travailleurs pour développer une véritable opposition syndicale révolutionnaire face aux voies réformistes et révisionnistes impulsées par les directions confédérales dans les syndicats »

● 1976 : « Les communistes appuient et aident à se développer le courant d'opposition syndicale révolutionnaire (...) Ce courant exprime les aspirations révolutionnaires des travailleurs dans les confédérations CGT et CFDT, et leur volonté d'unification syndicale sur une base de lutte de classe. »

● 1978 : « De nombreux syndicalistes s'opposent à différents niveaux à la pratique et aux orientations qui dominent actuellement les confédérations (...) Ce courant exprime de plus en plus les aspirations révolutionnaires des travailleurs. Le PCRml l'appuie et l'aide à s'affirmer dans le sens de l'alternative révolutionnaire ».

(1) le système actuel

(2) celle des syndicats

Cette évolution sensible de nos textes programmatiques découle de l'enrichissement de la pratique du Parti de 74 à 78. Elle n'a pas un sens étroitement tactique. Elle prend en compte l'analyse faite dans le *Manifeste pour le socialisme* des spécificités de la classe ouvrière de notre pays et de sa riche expérience, de la capacité actuelle d'une frange avancée de travailleurs, en bonne part syndicalisés, à aller plus loin que la résistance aux attaques du capital et à dresser « un véritable réquisitoire contre cette société actuelle qui a fait son temps ».

L'autocritique du Comité Central au troisième Congrès du Parti (FR 4 p.78) n'a en rien altéré ou renié ces analyses puisque la surestimation des aspirations révolutionnaires critiquée portait sur le rythme, l'étendue (d'une frange à la masse des travailleurs) du développement de ces facteurs. Loin de prendre la partie révolutionnaire pour le tout syndicaliste, en dégageant l'existence et le rôle de cette frange avancée nous avons rendu compte d'une réalité militante propre à la période.

Qu'avons-nous donc sanctionné de 1974 à 1978 ?

● l'existence de syndicalistes révolutionnaires sans parti (et souvent sans liens avec le Parti, du fait de notre état actuel d'implantation) agissant dans le sens des intérêts de la classe ouvrière et de la voie tracée par le Parti, objectivement.

● la capacité de ce courant de fait (non figé, ni même organisé) à exprimer les aspirations avancées, révolutionnaires, dans le syndicat.

● la réalité de l'opposition au réformisme et au révisionnisme, chez ces militants.

● la nécessité pour le Parti de clarifier cette opposition en la rendant tout à la fois consciente d'elle-même, plus lucide et plus nette politiquement dans ses options révolutionnaires et sa pratique syndicale.

Reconnaitre des faits (qui n'avaient d'ailleurs pas attendu nos observations pour se produire!) et en tirer des conclusions pour l'affirmation d'une politique syndicale d'opposition (marquée par des batailles concrètes dans la CGT et surtout dans la CFDT, de 74 à 78) : **le troisième Congrès a bien rempli sa tâche.**

La conclusion logique de tout cela devrait donc être double :

-se donner les moyens appropriés au rôle qu'on veut donner au Parti

-avancer dans l'édification du Parti et sa reconnaissance par de nombreux syndicalistes appelés à le renforcer.

Il va falloir tirer, par ailleurs, le bilan de ces tâches, dans le cadre du quatrième Congrès du Parti, examiner les acquis et les limites de l'organisation et du contenu de notre activité dans les syndicats.

Le propos ici est plutôt de s'interroger sur les fondements de notre activité et nos références marxistes-léninistes en la matière.

En effet, certains -dans la CFDT notamment- nous reprochent notre léninisme (tout en n'hésitant pas à le caricaturer pour faciliter leur besogne), mais d'autres militants, se référant par contre assez étroitement à tel ou tel texte de Lénine ou de la troisième Internationale, s'étonnent de la formulation de nos tâches lors du Congrès de 78 du Parti.

Dans le rapport parti-syndicat qu'on se propose d'examiner, il y a donc une démarche logique (en apparence au moins) qui, contestant l'existence de «syndicalistes révolutionnaires (sans parti)» conçoit et exprime le rôle du parti communiste face au mouvement syndical en France aujourd'hui avec les termes mêmes de «Que faire?» (1902) et la référence rigide aux 21 conditions d'adhésions à l'Internationale.

- Il sera, sans doute, nécessaire de s'unifier dans les rangs marxistes-léninistes sur la manière de répondre aux anarchosyndicalistes et aux réformistes, en particulier aux campagnes anti-léninistes menées régulièrement par Edmond Maire sous couvert de critiquer le PCF. Mais pour cela, il est bien urgent de s'entendre : de quelles références léninistes parlons nous et comment être aujourd'hui en mesure de retenir des leçons fondamentales de Lénine, sans se figer dans le recopiage des positions, des attitudes et du style de la troisième internationale, sans prendre chaque texte ou chaque décision au pied de la lettre?

La démarche de notre Parti, tant dans le *Manifeste pour le socialisme* que dans la lutte contre les défauts gauchistes, devrait nous permettre d'aborder sereinement ces questions.

A propos du rôle du Parti dans le syndicat

La thèse la plus en vogue chez les syndicalistes «purs», qui nous reprochent notre référence léniniste, est celle d'une confusion des tâches de (et entre) parti et syndicat. La CFDT a (depuis son congrès de 1970) codifié une certaine distinction de la manière suivante :

«entre les organisations politiques qui ont naturellement vocation à accéder au gouvernement et à exercer le pouvoir, et les organisations syndicales qui n'ont en aucune façon cette vocation»

Ce que le congrès de 1973 devait préciser ainsi :

«dans l'entreprise, les différentes organisations politiques du mouvement ouvrier s'expriment, mais la responsabilité de la conduite de la lutte doit rester celle de l'organisation syndicale»

Enfin, après son 38e congrès et dans la polémique toujours en cours avec le PCF et la CGT, la CFDT a fini par cadrer les choses assez clairement pour elle (Syndicalisme Hebdo du 15/11/79) :

«Il n'y a pas pour elle, de répartitions des tâches entre les organisations du mouvement ouvrier, parce que cette répartition conduit nécessairement à la subordination des uns par rapport aux autres, conduit à la courroie de transmission. (...) Ce qui distingue le parti et le syndicat, ce n'est donc pas la différence du champ d'intervention, pour reprendre une expression de Jean Colpin (BP du PCF), c'est la fonction de chacun dans ce champ d'intervention. Pour le parti, c'est la conquête du pouvoir politique, la vocation à la gestion de l'état. Pour le syndicat, c'est l'organisation des travailleurs et l'expression de leurs besoins, y compris face au pouvoir politique. Ce qui exige son indépendance.» (3)

Ainsi la boucle du raisonnement est bouclée, tandis qu'au passage est fortement contingenté le rôle du Parti : c'est le primat, incorrect, du syndicat !

Cette démarche n'est pas nouvelle en fait. Lénine l'a débusquée. Mais c'est, sans doute, un texte de Rosa Luxembourg qui exprime de la manière la plus proche des réalités du mouvement syndical occidental cette même critique :

«Il n'y a pas deux luttes différentes de la classe ouvrière, une économique et une politique, il n'y a qu'une seule lutte de classe, tendant à la fois à limiter l'exploitation capitaliste au sein de la société bourgeoise et à supprimer l'exploitation capitaliste et en même temps la société bourgeoise.»

Ces deux faces de la lutte de classe «ne représentent pas deux actions parallèles, mais seulement deux phases, deux degrés, de la lutte d'affranchissement de la classe ouvrière». C'est pourquoi «les syndicats ne représentent que les intérêts de groupes et un stade de développement du mouvement ouvrier. Le socialisme représente la classe ouvrière et les intérêts de son émancipation dans leur ensemble». «La théorie de l'«égalité des droits» entre les syndicats et le Parti socialiste (...) est une expression de la tendance bien connue de cette aile opportuniste du socialisme qui veut réduire en fait la lutte politique de la classe ouvrière à la lutte parlementaire, et transformer la social-démocratie d'un parti prolétarien révolutionnaire en un parti réformiste petit-bourgeois». Mais encore : «finalement l'habitude de passer sous silence les limites objectives tracées par l'ordre social bourgeois à la lutte syndicale, se transforme en hostilité directe contre toute critique théorique qui montre ces limites en les rattachant au but final du mouvement ouvrier». Ce qui fait que : «On finit par s'opposer à la théorie socialiste elle-même : on cherche à tatonner une «nouvelle théorie syndicale», c'est à dire une théorie qui ouvrirait aux luttes syndicales - par opposition à la doctrine socialiste - sur le terrain de l'ordre capitaliste, des perspectives illimitées de progression économique». (extrait de : Grève de masse; partis et syndicats, chapitre 8, Maspéro)

Comme on le voit cette magistrale critique marxiste du réformisme syndical garde toute son acuité, à l'encontre de la démarche cédétiste actuelle notamment !

Lénine, Rosa Luxembourg et la troisième Internationale ont posé sur de bonnes bases les rapports généraux du parti prolétarien et des syndicats.

Mais dès la deuxième Internationale (congrès de Stuttgart 1907) une appréciation positive des liens nécessaires et de la confrontation syndicats-parti était donnée :

«les syndicats ne rempliront pleinement leur devoir dans la lutte pour l'émancipation des ouvriers que si leurs actes s'inspirent d'un esprit socialiste entièrement. Le Parti a le devoir d'aider les syndicats dans leur lutte pour l'élevation et l'amélioration de la condition sociale des travailleurs»

(3) Pour approfondir la démarche CFDT, on pourrait étudier sa revue CFDT Aujourd'hui (N°12 : Les rapports syndicats-partis ; N°21 : L'analyse de la CFDT et son identité ; N°34 : Syndicalisme et pouvoirs ; N°41 : Du socialisme démocratique au socialisme autogestionnaire).

Cette résolution, approuvée par Lénine (T.13) (4) a appelé les révolutionnaires à accomplir dans les syndicats un travail : « dans l'esprit d'un rapprochement des syndicats et du Parti, d'un développement de la conscience socialiste et d'une compréhension des tâches révolutionnaires du prolétariat » (Lénine, T.13, préface à la brochure de Voïnov 1907).

A coup sûr, on peut retrouver là le sens de l'aide à laquelle le Parti consacre son activité syndicale, dans l'optique du congrès de 78.

Ici, « aider le courant syndicaliste révolutionnaire », loin de signifier qu'on lui subordonne l'activité du Parti, c'est bien introduire la conscience, le point de vue d'ensemble communiste, là où il n'y a qu'aspirations révolutionnaires. C'est permettre la structuration - sur de correctes bases de classe - d'une opposition qui se cherche et que peuvent tenter le gauchisme et l'opportunisme.

Et en effet, nous ne pouvons admettre l'idée d'une « neutralité » des syndicats. Elle n'a pas plus de sens que du temps de Lénine : si ce n'est pas le rapprochement avec le Parti et les objectifs de la révolution, c'est nécessairement l'idéologie et la ligne bourgeoises qui l'emportent dans le mouvement syndical sous l'espace du réformisme ou du révisionnisme moderne. Il n'y a donc pas de « vide » idéologique ou politique du mouvement syndical. Et cela affecte d'autant plus les prétentions à l'« originalité » qui ont particulièrement cours dans la CFDT.

Mais s'ils ne sont pas « neutres », les syndicats n'en sont pas moins l'enjeu d'une lutte. Il n'est sans doute pas utile ici de revenir sur l'importance de disputer la prééminence politique et idéologique, de contester l'hégémonie révisionniste et/ou réformiste dans l'une ou l'autre centrale syndicale. On sait bien quel formidable enjeu pour la révolution revêt le mouvement syndical, même borné par une certaine désyndicalisation...

Le problème actuel réside semble-t-il plutôt dans ce qu'on entend par « conquête des syndicats » et dans les tâches que cela implique pour le parti du prolétariat.

Lénine a parfois, dans sa polémique avec les courants opportunistes russes (rondement menée dans « Que faire? », et d'autres textes de 1902 à 1906 en particulier), exprimé cela de manière très abrupte, très tranchée : les syndicats ne seraient que des organes de défense « trade-unioniste » étroits, voués à n'être qu'« un auxiliaire très précieux de l'agitation politique et de l'organisation révolutionnaire » (Que faire? 1902), « point d'appui du futur Parti ouvrier social-démocrate de Russie » (congrès de 1905), et donc appelés à « agir sous le contrôle et sous la direction des organisations social-démocrates » (Un pas en avant, deux pas en arrière, 1904)...

(4) Oeuvres complètes, Editions de Moscou : toutes les citations de Lénine sont extraites des tomes de ces œuvres complètes.

On pourrait multiplier les citations qui recourent ce point de vue et le confortent. C'est net! Partant de là, on peut observer deux choses :

- une application au pied de la lettre, du vivant de Lénine puis par la troisième Internationale de congrès en conférences...

- un certain éclairage donné par Lénine lui-même, en fonction de situations concrètes, et qui nous apporte encore beaucoup aujourd'hui, mais aussi des directives et conseils de l'Internationale que les anti-léninistes (tout comme ceux qui se figent et se drapent dans un « léninisme » formel) « oublient » trop souvent...

a) Il y a en effet - et dès le début - une application mécaniste des concepts léninistes, vision « caporalisée » de ce que peut être le rôle d'avant-garde du parti par rapport aux syndicats, eux-mêmes ravalés à un brouillon mouvement réformiste, caricatural.

- c'est ainsi que Lénine lui-même dut intervenir contre les formulations et pratiques excessivement négatives de l'organisation social-démocrate d'Odessa (Lettre à Goussev, à propos de la conférence bolchevik de Russie du Sud de juillet 1905) qui allait jusqu'à déclarer : « le syndicat est une organisation du Parti, soumise dans toute son activité au contrôle du comité de Parti », ou encore, « afin que les liens avec le Parti soient les plus étroits possibles, le Comité local (du Parti) désignera, en accord avec le syndicat, son représentant au sein de la Commission Exécutive du Syndicat qui informera le syndicat des affaires du Parti, et assurera la direction idéologique de l'activité du syndicat » (textes du Comité de Saratov à la dite conférence, critiqués dans la revue *Prolétarii* du 5/9/1905, que dirigeait Lénine).

- Trop souvent aussi le PCF, au nom du léninisme, a prétendu lier étroitement le syndicat révolutionnaire (CGTU) au parti révolutionnaire, en lui imprimant toutes les oscillations des étapes de son édification de 1923 à 1936 (date de la réunification syndicale). Chaque tournant de la politique du parti était, vaille que vaille, répercuté dans le syndicat. Et gare à ceux - pas nécessairement anticommunistes, mais simplement soucieux de débats démocratiques ou ayant du mal à s'assimiler le cours nouveau - qui ne suivaient pas assez vite les directives : la courbe décroissante des effectifs syndicaux de la CGTU témoigne des difficultés occasionnées par une lecture sectaire et dogmatique du rôle dirigeant du Parti dans le mouvement syndical. Bien accentuées par le thorézisme d'après 1946, ces difficultés renforceront objectivement les réactions anarchosindicalistes et réformistes dans le mouvement syndical. F.O. s'en servira pour perpétrer plus aisément son forfait de 1947 (la scission). De nombreux syndicalistes restent désorientés. Les séquelles de la question (amplifiées par le révisionnisme) servent encore de repoussoir!

b) A tous ceux qui brodent - les uns pour attaquer et les autres la louer à contre-temps - autour de la « courroie de transmission », deux rappels s'imposent encore :

- d'une part, le concept et la pratique dans laquelle il s'est forgé, c'est l'exercice de la dictature du prolétariat en URSS qui l'explique. C'est fondamentalement le

problème de l'édification du socialisme et de la part (la place) que pouvaient y prendre les syndicats qui est en jeu. La très judicieuse polémique de Lénine « A propos des erreurs de Trotsky » éclaire ce débat, ainsi que le discours au deuxième congrès des syndicats de Russie (1919).

On se bornera ici à une question : peut-on transposer tels que, en tant que Parti luttant pour la révolution dans la métropole impérialiste qu'est la France, ces éléments tirés de leur contexte?

- d'autre part, la troisième Internationale elle-même, dont les partis ont parfois appliqué de manière rigide, mécaniste et sectaire telle ou telle directive et orientation par ailleurs globalement juste, a eu l'occasion de préciser les rapports parti-syndicat en des termes positifs qu'il est regrettable de voir tus !

Pour référence, citons quelques recommandations (auxquelles le PCF n'est pas toujours parvenu à se référer, dès avant qu'il ait sombré dans le révisionnisme!).

Deuxième congrès de l'I.C., résolution sur le mouvement syndical : « *Etant donné la tendance prononcée par les larges masses ouvrières à s'incorporer dans les syndicats, et considérant le caractère objectif révolutionnaire de la lutte que ces masses soutiennent, en dépit de la bureaucratie professionnelle, il importe que les communistes de tous les pays fassent partie des syndicats et travaillent à en faire des organes conscients de lutte pour le renversement du régime capitaliste et le triomphe du communisme* ». Et plus loin, « *les communistes doivent tendre à réaliser, dans la mesure du possible, une union parfaite entre les syndicats et le Parti Communiste, en les subordonnant à ce dernier, avant-garde de la révolution* ».

— Ce que devait préciser le **troisième congrès de l'I.C.** (thèse sur l'Internationale Syndicale Rouge), de la manière suivante :

« *La meilleure mesure de la force d'un parti communiste, c'est l'influence réelle qu'il exerce sur les masses des ouvriers syndiqués. Le Parti doit savoir exercer l'influence la plus décisive sur les syndicats, sans les soumettre à la moindre tutelle... Le Parti a des noyaux communistes dans tels ou tels syndicats, mais le syndicat lui-même ne lui est pas soumis. Ce n'est que par le travail continu, soutenu et dévoué, des noyaux communistes au sein des syndicats que le Parti peut arriver à créer un état de choses où tous les syndicats suivront volontiers, avec joie, les conseils du Parti* ».

Ainsi, au terme près de « subordination » (qui a choqué déjà plus d'un syndicaliste sans parti), c'est un rapport dialectique judicieux entre la constance du travail des communistes et la souplesse de leur « conquête » des syndicats qui s'esquisse.

— En 1932, le bolchévik Piatniski, dans un article des « cahiers du bolchévisme », abordant le rôle des noyaux communistes dans le syndicat, donnera de semblables directives, nuancées : « *Le Comité Central et les comités du Parti doivent faire adopter leurs directives aux organisations ouvrières de masse, par l'intermédiaire des fractions communistes ou des membres isolés du Parti. Mais ils ne doivent pas prendre leur place. Il me paraît inutile de m'étendre davantage sur la façon dont ces rapports anormaux entre le Parti et les syndicats, et organisations de masse en général, empêchent de déve-*

lopper les liens entre le Parti et les masses et de s'implanter solidement dans les grandes masses. »

Et à travers cela on pourrait établir d'utiles rapprochements avec toute la lutte contre le sectarisme et le gauchisme simplificateur, amateur de raccourcis entre les directives du Parti et les longues et amples batailles dans le syndicat pour leur concrétisation!

On voit que des lectures, somme toute assez différentes, existent et ont existé sur cette fameuse (et nécessaire) conquête des syndicats.

Avant d'en revenir aux problèmes qui nous sont posés pour cela aujourd'hui, qu'il soit permis de rappeler encore combien Lénine lui-même fut tout sauf ce « sabreur », prenant le mouvement syndical à l'abordage pour lui faire plier l'échine sous sa botte, tel que réformistes, anarchistes et bourgeois voudraient nous le présenter dans un chœur unanime.

C'est en 1914 que, polémiquant encore contre le sectarisme des menchéviks et des populistes, ponctuellement alliés dans le syndicat contre les bolchéviks, Lénine définissait ces conseils si actuels (Tome 20).

« *(les marxistes) ne sont pas des hotes de hasard dans le mouvement ouvrier. Ils savent que tôt ou tard, les syndicats adopteront tous des positions marxistes. Ils sont persuadés que l'avenir appartient à leurs idées, et ils ne forcent pas les événements. Ils ne mènent pas les syndicats à la cravache; ils ne collent pas d'étiquettes; ils ne provoquent pas leur scission. Ils poursuivent avec calme et assurance leur propagande marxiste. Patiemment, tirant argument des leçons de la vie, ils enseignent le marxisme aux ouvriers (...) Nous suivons notre chemin!* ».

N'est-ce pas la démarche vers laquelle tendent nos efforts aujourd'hui? N'est-ce pas à cela aussi que les travailleurs, nos camarades dans les syndicats qui s'interrogent sur la révolution et y aspirent plus ou moins consciemment pourront reconnaître notre avancée vers le Parti de Type Nouveau ?

A propos des acquis du Parti

Si l'on se résume, on peut dire que sur les questions de « neutralité ou non des syndicats », de « liens et rapprochement nécessaire du syndicat avec le parti », de la « propagation du marxisme dans le syndicat », de la structuration de « noyaux communistes » pour cela, la référence léniniste nous est très directe. De même que la nécessité (indiquée par Lénine, en 1905, dans « Le Parti socialiste et le révolutionnarisme sans parti », T. 10) de « sauvegarder l'indépendance politique et idéologique du prolétariat et de son parti » dans le mouvement syndical.

C'est une base solide d'unité dans nos rangs, mais aussi la source des tâches à prendre en main fermement. Où en est-on de ces tâches, c'est le propre du bilan en cours.

Mais dans leur accomplissement, de toute façon, se pose la question de la prise en compte des acquis du Parti tel qu'il est aujourd'hui, dans sa marche - pas après pas - vers le Parti de Type Nouveau.

De ce point de vue, peut-être est-il nécessaire de s'entendre sur les apports principaux du Parti sur le terrain syndical et dans les relations parti-syndicat. On a intérêt à vérifier notre capacité à les défendre et à ne pas s'en tenir à l'approbation de thèmes généraux.

Ainsi, qu'en est-il du « rôle dirigeant du Parti » en matière syndicale? de notre capacité de transformation du mouvement syndical actuel?

S'inspirant de la démarche du *Manifeste pour le socialisme*, nous serons d'autant plus écoutés et influents dans le mouvement syndical que nous ne confondrons pas le rôle dirigeant du Parti avec la volonté de « régenter » le syndicat en tout!

Le rôle dirigeant des communistes n'est ni un héritage ni une « loi naturelle » ni garanti par contrat : il se conquiert, **il se mérite**, dans l'application de la ligne de masse !

Conquérir l'hégémonie dans le mouvement syndical passe par une longue lutte où se détruisent les positions réformistes et révisionnistes tandis que l'alternative révolutionnaire prend corps, devient crédible, gagne les consciences et transforme les pratiques syndicales anciennes...

Nous ne sommes, en quelque sorte, qu'au début du travail. Nous avons donc un sérieux besoin de « points d'appui pour le Parti ». Il est exact que pour cela nous ne pouvons nous contenter d'une influence purement tactique : c'est seulement si nous rapprochons de nombreux syndicalistes de la révolution et du Parti en tant que tel que notre influence sera stable et capable de transformer les choses en profondeur dans le mouvement syndical.

Mais on ne doit dans la course à l'hégémonie ne griller aucune étape, ne se priver d'aucun moyen de ralliement au Parti et au communisme... **Aussi s'agit-il de savoir convaincre de la nécessité du Parti, de créer le besoin du Parti chez les syndicalistes** et non de leur asséner une affirmation de la vocation du Parti à diriger le processus révolutionnaire et les organisations de masses susceptibles d'y concourir!

Et cela est d'autant plus important que nous avons affaire à une classe ouvrière expérimentée, éprouvée par le révisionnisme aussi, et dont une assez large couche avancée est très politisée et riche d'interrogations stratégiques.

Notre conception du rôle dirigeant (et transformateur) du Parti dans le mouvement syndical est inséparable des considérations sur la spécificité tant de la métropole impérialiste où nous sommes que de l'histoire propre du mouvement ouvrier de notre pays. Elle est liée également à la reconnaissance du potentiel syndicaliste révolutionnaire...

C'est pourquoi aux rangs des acquis du Parti il semble important de faire figurer la réflexion et la pratique, issues du mouvement de rectification contre les influences révisionnistes, qui nous amenaient à raisonner en terme de **« unité du travail d'entreprise »**.

Il s'agissait alors (1975) de veiller à ce que notre travail syndical ait bien un contenu prolétarien (ne se soumette pas à l'hégémonie révisionniste dans le syndicat) et qu'il contribue à l'édification du Parti et notamment au développement des cellules d'entreprises.

Mais c'était aussi réfuter dans la pratique une certaine **coupure, artificielle, entre le travail politique et les luttes revendicatives**. C'était situer comme **délibérément** politique l'activité des communistes à l'entreprise sur tous les terrains et donc également leur intervention dans le mouvement syndical.

En ce sens, nous non plus n'admettons pas l'idée de « différents champs d'intervention » (cf. polémique CFTD-PCF dans *Syndicalisme Hebdo*, déjà citée), mais c'est parce que, d'une part, le Parti n'entend pas se faire dicter par le syndicat des bornes à son activité et que, d'autre part, la différence se situe au plan des rôles respectifs et non des sujets abordés!

Dire cela implique qu'on prenne la mesure tant de la dimension du travail de parti que du travail syndical et de ceux que chacun peut regrouper :

-Parti et syndicat s'adressent tous deux à la masse des travailleurs

-Parti et syndicat ont tous deux un **devoir de classe** dans la défense des intérêts immédiats des travailleurs et le soutien à leur lutte

Mais comment le syndicat pourrait-il englober avec précision tous les problèmes politiques et idéologiques qu'appelle le processus révolutionnaire, comment pourrait-il se dire porteur des intérêts d'ensemble de l'avenir du prolétariat revendiquant son émancipation totale, sans courir le risque de n'être qu'« une organisation politique qui n'ose pas dire son nom » et se couper des larges masses? Celles-ci attendent en effet de leur organisation professionnelle qu'elle occupe correctement le terrain revendicatif, qu'elle favorise le débat politique et s'en prenne à la domination politique de la bourgeoisie, **mais en respectant l'état diversifié de conscience et de niveau d'engagement de la masse des syndiqués**. Sinon, c'est la minorisation accrue, la désyndicalisation qui se profilent ! Affirmer cela c'est loin de souhaiter l'apolitisme des syndicats ni même la limitation du débat politique en leur sein, comme le PCF aujourd'hui qui fuit la discussion dans la CGT et se réserve « certains problèmes »...

Le rôle du Parti, qui se construit dans la clarté et la confrontation avec les masses, est précisément de travailler avec les masses, à ouvrir des horizons politiques et tracer des perspectives tactiques et stratégiques de classe. Comment pourrait-il souhaiter un mouvement syndical muet ou timoré sur toutes les grandes questions qui agitent les travailleurs? Il s'agit « simplement » (est-ce si simple?) que les confédérations ne s'arrogent pas le droit exorbitant de trancher et parler de tout et sur tout, sans réel débat démocratique, au profit exclusif des partis bourgeois de gauche. Qu'il ne suffise pas à un secrétaire confédéral de prendre position pour que toute voix contraire soit « normalisée » ou les contradictions niées...

Contrairement au Parti, fonctionnant sur la base du centralisme démocratique et capable de ce fait de se forger son unité en profondeur, il n'est ni souhaitable, ni possible en conservant son caractère de masse, que le syndicat recherche autre chose qu'une unité minimale pour l'action commune quotidienne; les syndicalistes sont souvent attachés à la forme fédérative de leur mouvement à juste titre : elle correspond à la nature d'organisation de masse large du syndicat.

Sur la base de ces différences peut alors s'amorcer dialogue et entente pratique avec tout le courant syndical attaché à la pratique de la lutte de classe. Au delà des syndicalistes révolutionnaires **c'est la perspective d'un travail de front avec une masse encore plus importante de syndiqués et de structures syndicales** qui doit être précisée désormais.

Parce qu' *« il n'est pas une seule question importante de la vie politique qui ne doive intéresser à la fois le parti ouvrier et le syndicat ouvrier »* et que *« inversement il n'est pas une question économique importante qui puisse intéresser le syndicat sans intéresser à la fois le parti ouvrier »* (l'Internationale Communiste et l'Internationale Syndicale Rouge, **troisième congrès de l'I.C.**), c'est par nos cellules -et spécifiquement nos cellules d'entreprises en premier- que l'unité du travail d'entreprise doit se matérialiser et **s'affirmer la capacité du Parti à répondre à l'attente politique de nombreux syndicalistes, à les concerner par la construction du parti !**

Encore faut-il pour cela que l'intervention communiste dans le syndicat soit bien conçue comme une tâche cruciale permanente et non comme un lieu de « repli » pour temps de non-lutte. L'intérêt du mouvement syndical ne peut être vulgairement ramené à quelques grandes batailles politiques et quelques grands conflits sociaux, il est de tous les instants. Ce n'est qu'à ce prix que le Parti asscira la légitimité de son rôle vis à vis du mouvement syndical et, gagnant la confiance de syndiqués, leur rendra vivante la nécessité de renforcer ses rangs !

Concerner de nombreux syndicalistes pour la construction, pas à pas, du Parti de type nouveau !

En guise, non pas de conclusion (car de nombreux problèmes demeurent à débattre) mais **de premières conséquences des remarques précédentes**, on peut essayer de formuler quelques directions de travail, charge au bilan de tout le Parti de les examiner, de trancher à leur sujet et d'éventuellement les prolonger (si elles s'y prêtent)...

Sur les rapports Parti-syndicat :

« Renforcer la liaison du Parti avec les masses, c'est avant tout le rattacher plus étroitement aux syndicats. Le but ne consiste point du tout à ce que les syndicats soient soumis mécaniquement et extérieurement au Parti et renoncent à l'autonomie découlant nécessairement du caractère de leur action :

il consiste à ce que les éléments véritablement révolutionnaires réunis dans le Parti communiste donnent, dans le cadre même des syndicats, une tendance correspondant aux intérêts communs du prolétariat, luttant pour la conquête du pouvoir »

Thèse de la tactique,

troisième congrès de l'I.C. (juin 1921)

Partant de nos acquis, il va se poser le problème de notre capacité à « libérer l'initiative des masses » dans le syndicat, à transformer dans le même temps les premières bases de notre influence (plutôt tactique) en une influence politique stable, fondée sur des convergences claires entre un courant croissant du mouvement syndical et le Parti. L'aider à se structurer en opposition syndicale consciente et crédible, demeure à l'ordre du jour.

C'est dans cet ensemble d'efforts que peut s'affirmer réellement (et non de manière incantatoire) notre rôle d'avant-garde, pour faire un pas appréciable vers la substitution de l'hégémonie révolutionnaire à celle du révisionnisme et du réformisme, au moins sur un premier pan du syndicalisme en France.

A propos des syndicalistes révolutionnaires :

n'avons-nous pas un double devoir à leur endroit? Celui, permanent, de tenter d'en intégrer au Parti un maximum, et un autre — peut-être moins évident — de les entraîner à nos côtés de manière durable (qu'ils soient en mesure d'adhérer rapidement ou non) et de mener avec eux un riche dialogue qui permette au Parti de systématiser leurs idées, de les associer à l'édification du Parti de Type Nouveau, comme quelque chose qui les concerne en premier chef!

Obtenir leur libre adhésion à nos efforts et tisser avec eux des liens politiques de qualité : on jugera sans doute le Parti sur de tels objectifs. Au delà de ces syndicalistes révolutionnaires, souvent chefs ouvriers, c'est donc le ralliement de nombreux syndiqués à la Révolution et au Parti qui peut se jouer dans les années qui viennent.

« Créons donc, pas à pas dans notre effort pour le Parti de Type Nouveau, cet état de chose où tous les syndicalistes suivront volontiers les conseils du Parti » !

Stéphane RAYNAL